



COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Les Congolaises se qualifient pour le second tour

Après deux défaites concédées face à la Corée du Sud et le Danemark, les Diables rouges dames de handball se sont qualifiées, le 6 décembre, au deuxième tour de la Coupe du monde à la suite de leur victoire (33-24) sur la sélection tunisienne, lors de la 3^e journée des phases de poules. Courageuses, déterminées et combatives, malgré l'absence de Joséphine Nkou, blessée, les poulines de Younes Tatby ont puisé au fond de leur potentiel pour venir à bout des Aigles de Carthage.



Les Congolaises filent au second tour DR

Page 16

VIE ASSOCIATIVE

La société civile échange sur le financement des projets

Parmi les thèmes en débat au cours de la formation des acteurs des organisations de la société civile, qui se tient à Brazzaville du 7 au 8 décembre, figurent la problématique du financement des projets, la construction et le développement du leadership. La session est organisée par le Conseil consultatif de la société civile. A l'ouverture des travaux, Rosalie Biangana Vouka, secrétaire de cette institution, a noté que « L'objectif pour le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales est de faire ac-



quérir des compétences, le professionnalisme, les capacités managériales qui permettront aux différents structures d'ac-

Organisateurs de la formation et participants croître leurs performances, de contribuer aux efforts de développement du pays ».

Page 3

DRAME DE M'PILA

Les sinistrés du 4 mars 2012 ont manifesté hier

Les unités de la police sont intervenues, le 7 décembre, dans le quartier de Mpila, au nord de Brazzaville, pour disperser le rassemblement des sinistrés du 4 mars 2012 qui réclament le gouvernement l'accélération du processus de leur prise en charge. D'après des témoins, les membres du bureau de l'association regroupant les intéressés ont été interpellés avant d'être relâchés après que le calme est revenu dans la zone. Depuis bientôt dix ans, le dossier du drame continue de mobiliser les pouvoirs publics

et les personnes concernées. Entre les familles ayant perdu un parent, les blessés et les innombrables maisons détruites, les divergences persistent notamment sur le volet reconstruction, alors que les questions de logement et des indemnités ne semblent pas complètement maîtrisées. Ces manifestations qui se déroulent à quelques mois de la date anniversaire de ce terrible événement alertent sur les dispositions que les autorités devront prendre pour répondre aux attentes des victimes.

Page 7



Le couple présidentiel s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu

DISPARITION

Justin Lékoundzou inhumé à Boundji

Décédé le 25 novembre à Brazzaville à l'âge de 79 ans, Justin Lékoundzou Itihi Ossetoumba sera inhumé ce mercredi 8 décembre à Boundji, dans le département de la Cuvette. Peu avant le départ de sa dépouille mortelle pour son dis-

trict natal, les corps constitués nationaux, à la tête desquels le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ainsi que le Parti congolais du travail, lui ont rendu un dernier hommage digne de son rang.

Page 3

EDITORIAL

Convergence

Page 2

ÉDITORIAL

Convergence

Le resserrement des liens humains qui unissent depuis toujours les deux Congo et qui se confirment de jour en jour par la signature d'accords de coopération dans de nombreux domaines envoie un signal fort, très fort, à la communauté internationale dans son ensemble. Symbolisé par le pont « rail-route » dont l'édification prochaine fera de Brazzaville et Kinshasa la plus grande communauté urbaine du continent, il place tout naturellement le Bassin du Congo au cœur du mouvement historique qui se dessine et qui fera de l'Afrique l'un des principaux acteurs, voire même le principal acteur de la scène mondiale dans les années à venir.

Convaincus depuis longtemps que le rapprochement des deux nations riveraines de l'immense fleuve Congo permettra un bond en avant sans précédent dans l'histoire humaine, Denis Sassou N'Guesso et Félix Tshisekedi ont entrepris à juste titre de rapprocher nos deux nations. Sans courir, bien sûr, le risque mortel de dissoudre les Etats qu'ils président, ce qui provoquerait des tensions ingérables entre les populations concernées, mais en coordonnant leurs efforts afin d'accélérer l'émergence progressive d'une communauté régionale qui s'imposera très vite comme la plus dynamique, voire même la plus vivante de la planète.

L'enjeu de la convergence qui se précise entre les deux Congo est d'autant plus grand que le Bassin du Congo s'impose tout naturellement aujourd'hui comme l'un des principaux moteurs de la lutte que l'humanité dans son ensemble engage afin de protéger la nature qui l'entoure et de lutter contre le dérèglement climatique qui menace sa survie. Nous en avons eu la preuve lors de la Conférence sur le climat – COP 26 – qui s'est tenue à Glasgow, en Ecosse, il y a tout juste un mois et qui a permis au Fonds bleu créé à Oyo, il y a quatre ans, de faire valoir son implication dans cette bataille vitale à tous égards.

Dans le moment où les grandes puissances de la planète prennent ou plutôt reprennent conscience du rôle essentiel que joue et jouera de plus en plus l'Afrique sur la scène mondiale, le resserrement des liens entre les deux Congo ne peut qu'accroître leur engagement à nos côtés. Et donc nous aider à accélérer la marche en avant dont chacun de nous profitera.

Les Dépêches de Brazzaville

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le gouvernement entend verser des subventions de façon régulière

Le calvaire que vivent les Conseils départementaux et municipaux sur l'ensemble du pays et le retard pris dans la mise en œuvre de la décentralisation ont fait l'objet de l'interpellation du gouvernement par le Sénat, le 3 décembre, lors de la séance de questions orales avec débat.

Plusieurs conseillers départementaux et municipaux sont dans une mauvaise passe depuis des mois à cause du non-versement des subventions et des rétrocessions par l'Etat. Les arriérés de salaires sont estimés à une cinquantaine de mois pour certains d'entre eux. Répondant aux préoccupations des sénateurs, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que le gouvernement a préféré traiter cette question étape par étape. « *Maintenant que nous avons une parfaite maîtrise de la situation à Brazzaville et Pointe-Noire, nous allons commencer à intégrer les autres collectivités locales pour que ces subventions leur soient désormais un peu régulières et c'est l'engagement que nous prenons pour 2022* », a annoncé le chef du gouvernement.

Selon lui, en dépit de la crise multiforme que traverse le pays, le gouvernement a mobilisé, depuis septembre dernier, environ un milliard 402 F CFA au profit des communes et 177 millions FCFA pour les départements. Un effort qu'il compte poursuivre l'année prochaine. « *En plus de ce montant, depuis un moment, nous nous efforçons à mobiliser pratiquement 963 millions FCFA pour Brazzaville et Pointe-Noire ; 630 millions FCFA pour Brazzaville et 335 millions FCFA pour Pointe-Noire chaque mois pour essayer de faire fonctionner ces deux grandes villes* », a poursuivi le Premier ministre.

Des projets de convention d'établissements en cours d'élaboration

Concernant le retard pris dans la mise en œuvre de la décentralisation, le chef du gouvernement a indiqué que cela est dû aux difficultés de trésorerie d'autant plus que tout le dispositif juridique est en place. Les transferts des compétences ont, a-t-il déclaré, été actés et les textes mis en œuvre. Il a rappelé que le processus de décentralisation lancé en 2003 a bien fonctionné jusqu'en 2014. Actuellement, le gouvernement s'attelle, a-t-il dit, au transfert des compétences en commençant par l'enseignement de base, où il a défini les mécanismes et les conditions de répartition entre les différentes collectivités locales.

En effet, l'exécutif a attribué une allocation d'environ 14 milliards FCFA destinés à compenser les charges des transferts des compétences dont 6,91 595 milliards FCFA pour l'éducation et 7, 988 885 pour la santé de base. Les crédits sont répartis par collectivité locale et par établissement depuis avril 2021. Le gouvernement est en train d'élaborer les projets de convention d'établissements.

Les élus de la chambre haute du Parlement ont, par ailleurs, exploré le fait que la réforme introduite par la création du Guichet unique de paiement (GUP) ne permet plus la rétrocession des impôts destinés aux collectivités locales alors qu'ils représentent les ¾ de leurs recettes fiscales. D'après Anatole Collinet Makos-

so, la création du GUP est une réforme fondamentale visant la sécurisation des recettes. Elle s'inscrit, a-t-il expliqué, dans le cadre de la lutte contre l'évasion fiscale et la rétention des recettes de l'Etat et des collectivités locales par les services pourvoyeurs et collecteurs.

Faire preuve de réalisme

Il a reconnu que la mise en œuvre de cette réforme a connu quelques difficultés dans l'assimilation des procédures, dans la maîtrise de l'outil informatique par un certain nombre des cadres. « *Ces difficultés ont été levées. À l'issue de la rencontre avec les présidents des Conseils départements et municipaux, en présence des cadres du ministère des Finances, des instructions ont été données pour que la rétrocession des taxes locales, en l'occurrence les centimes additionnels, se fasse. Nous avons même retenu que nous puissions mettre au niveau du GUP l'agent du trésor... Nous avons trouvé cette formule, ce qui va faciliter la tâche et vous pouvez être rassurés que bientôt nos collectivités locales bénéficieront de ce qui leur est dû* », a conclu le chef du gouvernement.

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a, de son côté, souhaité que le gouvernement puisse faire preuve de réalisme et tenir compte des difficultés que rencontrent les collectivités locales qui sont, selon lui, dans une situation de paralysie gênante.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Tanta

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntasyoulo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DISPARITION

Justin Lekoundzou inhumé à Boundji

Décédé le 25 novembre dernier à Brazzaville à l'âge de 79 ans, des suites d'une longue maladie, Justin Lekoundzou Itihi Ossetoumba a reçu, le 7 décembre, un dernier hommage de la nation présidé au plus haut sommet par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, en compagnie de son épouse, Antoinette. Le corps de l'illustre disparu s'est ensuite envolé pour Boundji, dans le département de la Cuvette, où il reposera pour l'éternité.

Né le 12 mai 1942 à Okouessé, un village du district de Boundji, Justin Lekoundzou Itihi Ossetoumba n'a pas survécu à la furie de la maladie qui le rangeait depuis plus d'une décennie. Dans l'oraison funèbre, le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Tsiba, a retracé le parcours administratif et politique de celui qu'il a qualifié de « compagnon fidèle » du chef de l'Etat. Dans cette évocation, l'orateur a classifié l'œuvre de l'illustre disparu en trois étapes majeures, en se focalisant sur les grands événements politiques pour lesquels Lekoundzou était parmi les chevilles ouvrières, aux côtés du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso. « Justin Lekoundzou Itihi Ossetoumba s'est éteint, monsieur le président de la République, vous aviez perdu un fidèle compagnon. On retiendra que le 18 mars 1977, lorsque crépitaient les armes à la résidence présidentielle du président Marien Ngouabi, Justin Lekoundzou s'est empressé de vous rejoindre à votre domicile de Mpila. Civil

de son état, malgré la panique que suscitait cette situation, il vous a accompagné à l'hôpital militaire où se trouvait le président Marien Ngouabi, le corps ensanglanté sur le lit du bloc opératoire », a relaté Florent Tsiba.

Le 5 février 1979, a-t-il précisé, à la suite de la réhabilitation du Comité central du parti, Justin Lekoundzou prend la tête de la commission économie jusqu'à la tenue du congrès. Une autre étape décisive pour laquelle le regretté a joué un rôle de premier plan pour consolider la paix. Dans l'oraison funèbre, Florent Tsiba a retenu également que l'illustre disparu avait pris activement part à la Conférence nationale souveraine de 1991. Un événement politique au cours duquel le regretté Lekoundzou, a estimé le ministre d'Etat, a brillé de mille feux à travers ses interventions pour soutenir le PCT et son chef, Denis Sassou N'Gusso. Une prise de position, a précisé l'orateur, qui lui a valu la prison pendant la transition politique d'après la Conférence nationale.



Le couple présidentiel et les officiels DR

Un parcours politique remarquable au sein du PCT
Pour la direction du PCT, Justin Lekoundzou Itihi Ossetoumba, membre du Comité des membres d'honneur et cofondateur, lors d'un dernier hommage rendu peu avant, a reconnu en l'homme un parcours militant élogieux et exemplaire. « Membre du bureau politique depuis 1969, soit

un an après la création du parti, jusqu'en 1979, Justin Lekoundzou a connu un militantisme affirmé, engagé et loyal. Ce brave et courageux camarade qui a défendu avec ferveur les idéaux du parti a joué un rôle de premier plan au mouvement du 5 février 1979 », a relevé le PCT dans son oraison funèbre.

Il faut dire que Justin Lekoun-

dzou Itihi Ossetoumba a été, dans sa carrière administrative, tour à tour, ministre de l'Industrie, ministre du Tourisme, ministre des Finances et du Budget. L'illustre disparu a géré aussi les ministères de Construction, de l'Agriculture et de l'Elevage ainsi que celui de la Défense nationale.

Firmin Oyé
et Jean Jacques Koubemba

VIE ASSOCIATIVE

Les leaders des organisations de la société civile en formation

Les responsables des structures de la société civile et des organisations non gouvernementales suivent une formation sur le leadership et la recherche de financement organisée par le Conseil consultatif de la société civile, du 7 au 8 décembre, à Brazzaville.



Les leaders de la société civile

« L'objectif pour le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales est de faire acquérir des compétences, le professionnalisme, les capacités managériales qui permettront aux différentes structures d'accroître leurs performances, de contribuer aux efforts de développement du pays », a expliqué Rosalie Biangana Vouka, secrétaire au Conseil consultatif de la société civile ayant ouvert le séminaire de formation.

La formation en cours portera, entre autres, sur la problématique du financement des projets des organisations de la société civile ; la construction et le développement du leadership...

Le développement des compétences, pour une société civile forte et crédible, fait partie des actions inscrites dans l'agenda du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales. Y compris le renforcement des capacités d'expertise et d'intervention, l'appui aux différentes plateformes, le réseautage pour permettre à celles-ci de travailler main dans la main...

Rominique Makaya

MARCHÉ FINANCIER

La BDEAC a levé 115 milliards FCFA

Le second emprunt obligataire lancé sur la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) a permis à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) de collecter un plus que les 100 milliards FCFA recherchés. L'argent collecté servira à financer les projets intégrateurs et ceux du secteur privé.

Présentant les résultats de l'emprunt obligataire, le 7 décembre à Brazzaville, le président de la BDEAC, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, a qualifié l'opération « BDEAC 5,60% net 2021-2028 » d'un grand succès. La deuxième opération de levée de fonds, d'une période de souscription allant du 15 novembre au 2 décembre, a bénéficié du soutien d'un consortium de banques intervenant en tant qu'arrangeur et chef de file de l'emprunt obligataire.

Cette opération de souscription s'inscrit dans le cadre d'un programme approuvé par l'assemblée générale de la BDEAC visant à mobiliser trois cents milliards FCFA en trois ans, soit cent milliards chaque année. En tant qu'institution de financement de développement de la sous-région, a soutenu Fortunato-Ofa Mbo Nchama, la BDEAC a besoin des ressources financières pour répondre aux sollicitations des pays membres et du secteur privé de la sous-région. C'est pourquoi, dans sa stratégie 2017-2022, la banque a prévu de faire recours à l'épargne locale en vue de financer le développement.

« Nous appelons les épargnants, petits ou grands, à venir mettre leurs épargnes à la disposition de la BDEAC. Ils vont, non seulement, bénéficier des intérêts, mais aussi, contribuer au développement de la sous-région. Cette opération d'appel à l'épargne a été un grand succès, traduisant la notoriété de la banque et de la confiance vis-à-vis du marché

« Nous appelons les épargnants, petits ou grands, à venir mettre leurs épargnes à la disposition de la BDEAC. Ils vont, non seulement, bénéficier des intérêts, mais aussi, contribuer au développement de la sous-région. Cette opération d'appel à l'épargne a été un grand succès, traduisant la notoriété de la banque et de la confiance vis-à-vis du marché et des partenaires »

et des partenaires », a-t-il lancé. Malgré les contraintes liées à la situation actuelle, la participation des établissements bancaires et financiers a connu une hausse de 16% par rapport à l'année dernière. Les banques ont apporté 103 milliards FCFA, contre 88 milliards en 2020. Sur la liste des personnes physiques ayant souscrit à l'opération, l'on a noté également une forte participation des femmes, de 500 millions FCFA (2020) à 1,3 milliard cette année. Pour la première fois, on y a observé des souscriptions hors zone Cémac qui s'élèvent à plus de trois milliards FCFA. Des structures de gestion de fonds s'intéressent de plus en plus à la banque, puisque dans la catégorie des sociétés de gestion de fonds d'investissement, le volume de participation est de deux milliards à 4,4 milliards FCFA. Quant à la catégorie des salariés privés, le montant des souscriptions est passé de 600 millions FCFA (2020) à 900 millions, de même que les souscriptions des commerçants et entrepreneurs individuels qui ont augmenté de 8% par rapport à l'an dernier.

Fiacre Kombo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 014/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE HYGIENE-SANTE-ENVIRONNEMENT (HSE) DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Spécialiste Hygiène-Santé-Environnement (HSE) » au sein du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Spécialiste Hygiène-Santé-Environnement est de préparer le projet dans tous les aspects de sauvegarde environnementale pour être conformé aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant

1. Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :
- Être titulaire au minimum d'un diplômé de niveau BAC +5 et justifier d'au moins 5 ans d'expérience OU être un(e) professionnel dans le domaine environnemental ou de gestion de risques environnementaux (HSE) avec une expérience significative dans les fonctions de HSE ou spécialiste environnemental au sein d'un projet
- Avoir une expérience dans l'élaboration d'un Cadre de Gestion environnemental et

social, ou une étude d'impact Environnemental et Sociale,
- Avoir complété le cours en ligne ou participer à la formation sur le cadre Environnemental et social de la Banque mondiale serait un atout,
- Avoir une excellente capacité d'analyse et synthèse;
- La parfaite maîtrise du français est requise ; et la connaissance de l'anglais, ainsi que des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus ;

2. Savoir être :

- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Honnête et intègre ;
- Très bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.
- Bonne capacité d'écoute et de communication

3. Savoir-faire :

- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclu-

sions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il sera basé au Congo et rattaché au Coordonnateur de l'UGP mais travaillera en étroite liaison et coordination avec le spécialiste social et les spécialistes senior en sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés

pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Spécialiste Hygiène-Santé-Environnement (HSE) du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique :

contact@prisp-congo.org ;
prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA



PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON)

N° 1123 01 Y 6



Date : 09/12/2021

Nom du Projet : ARCEFA convention de financement CCG 1123 01 Y

Objet : Marchés d'appel d'Offres pour l'acquisition de huit (8) véhicules des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA).

Trois (3) Véhicules Pick Up 4x4

Simple cabine équipé d'une cellule frigorifique, diesel minimum

Cinq (5) Véhicules Pick up 4 X 4

Double cabine 2,4 L diesel minimum

et, au profit des cinq (5) Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (CEFA).

1. Le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel (METP) de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), convention de financement CCG 1123 01 Y pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Réseau des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage (ARCEFA), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture de huit (8) véhicules des Centres d'Education, de Formation et d'Apprentissage.

2. Le METP sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des équipements en objet.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de michelmouanga55@gmail.com ; thierry.maury@expertise-france.fr ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à :
CELLULE POMO / ARCEFA
278 Avenue Placide LENGA

Quartier BACONGO

BRAZZAVILLE

CONGO (Brazzaville)

Tél : +242 06 625 88 90/05 799 30 83

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir chaque Dossier d'Appel d'Offres complet en Français sur support numérique ou par mail au secrétariat de la cellule POMO / ARCEFA moyennant le paiement d'un montant non remboursable de 100 000 (cent mille) CFA par chèque ou virement exclusivement sur le compte intitulé projet ARCEFA N° 30011 00020 90000220581 30 contre récépissé.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises sous pli fermé avec une version originale et 3 copies accompagnées d'une version numérique à l'adresse ci-dessus au plus tard le lundi 10/01/2022 à 10h. Les Offres doivent comprendre « une garantie de l'Offre », pour un montant spécifié dans chacune des offres du fournisseur.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent au bureau de la Cellule POMO / ARCEFA, 278 Avenue Placide LENGA, BRAZZAVILLE - CONGO à 10 H 30 le lundi 10 janvier 2022. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas acceptée. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Coordonnateur de la Cellule POMO
MICHEL MOUANGA**

RÉFORME DE L'ÉTAT

La vision du secteur expliquée aux directeurs départementaux des Plateaux

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, a séjourné à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux. Le but de ce voyage a été d'expliquer aux différents directeurs départementaux la portée de la vision stratégique du président de la République en matière de Réforme de l'État.

Après l'atelier de validation de la note de cadrage relative à l'actualisation de l'avnud), le 23 novembre dernier, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'État, Luc Joseph Okio, s'est rendu à Djambala pour faire une communication pédagogique à l'endroit des différents directeurs départementaux sur le thème « La réforme de l'État au cœur de la gouvernance territoriale ». Le ministre a expliqué la portée de la vision stratégique du président de la République en matière de réforme de l'État. « *La réforme de l'État se traduit par un changement qualitatif de l'organisation et du fonctionnement des structures de l'État. La réforme de l'État a pour référentiel le projet de société du président de la République intitulé "Ensemble poursuivons la marche", lequel affiche la nécessité de bâtir un État fort, protecteur et régulateur* », a déclaré le ministre. Il a demandé également au directeur de la réforme de l'État

des Plateaux et aux autres directeurs de s'impliquer dans le travail pour parvenir à un changement dans l'administration avec des services de qualité.

Les directeurs départementaux venus des différents ministères ont plaidé pour l'amélioration du cadre de travail et sollicité le complément d'effectifs car ils en manquent cruellement. Ils ont aussi sollicité l'assistance du gouvernement pour le financement de leurs activités, car ils n'ont pas toujours les moyens de leur politique et l'équipement de leurs structures. « *Nous avons des difficultés liées au manque du personnel, des moyens financiers. Le ministre a pris bonne note de nos doléances. Nous sommes prêts à accompagner l'action du gouvernement* », a déclaré le directeur départemental de la réforme de l'État des Plateaux, Olivier Nkaya Moussouanda.

Accueilli chaleureusement à Djambala, le ministre a exhorté la population à consolider



Une vue des différents directeurs départementaux et autres cadres / DR

l'unité et la paix indispensables au développement. « *Cet accueil très chaleureux qu'elle m'a réservé, elle l'a fait parce que ce pays est dans la paix et la sécurité. Elle doit s'approprier le projet de société du président de la République et surtout s'impliquer dans les activités agropastorales* », a-t-il dit, parlant de la

population de Djambala.

Luc Joseph Okio a eu également une séance de travail avec les femmes et les jeunes à la maison de la femme de Djambala. Au cours de cette rencontre, ses interlocuteurs ont remercié le président de la République pour l'élévation d'un natif de Djambala au rang de ministre. Il a échangé aussi

avec les notables et sages de la contrée, les appelant ainsi à la conservation des rites et de traditions tékés.

Avant de regagner Brazzaville, le ministre Luc Joseph Okio a visité les villages situés dans les axes Djambala-Ebala et Djambala-Kialé.

Bruno Okokana

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Plus de 700 volontaires formés en secours de base communautaire

Les volontaires venus de tous les arrondissements de Brazzaville ont entamé, le 6 décembre, la formation de proximité afin de renforcer leurs capacités opérationnelles sur le terrain.

La formation a été lancée officiellement le 5 décembre par le deuxième vice-président national de la Croix-Rouge congolaise, Gabriel Ngoma Mahinga, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du volontariat, sur le thème « S'engager au volontariat dès maintenant pour notre futur commun ».

Au total, plus de 700 volontaires prennent part à cette formation en premiers secours à base communautaire inscrits par le Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise pour marquer sa contribution à la commémoration de la journée. Les enseignements seront dispensés par soixante facilitateurs afin de leur permettre de bénéficier de toutes connaissances d'obédiences humanitaires. La formation renforcera leurs capacités d'intervention pour des effets d'entraînement capables de rendre le Conseil départemental plus fort. Le secrétaire général de la Croix-Rouge congolaise, Jean Bap-



La Croix-Rouge congolaise lors du lancement de la formation des volontaires / Adiac

tiste Nganga, a rappelé aux apprenants les efforts consentis par les volontaires à travers le monde dans son mot de circonstance. « *21 ans après, à la faveur de l'Assemblée générale nationale, la Croix-Rouge congolaise organise en son sein des activités bénévoles avec l'apport de nombreux volontaires pris dans leurs branches locales sans notification juridique* », a-t-il indiqué.

En lien avec la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, a-t-il poursuivi, la Croix-Rouge congolaise demeure également fière des volontaires qui, chaque jour, sauvent des vies et luttent pour l'humanité commune nonobstant l'ampleur des défis actuels : la covid-19, la crise économique et des dangers auxquels sont confrontées les communautés exposées aux catastrophes. Le président du Conseil dé-

partemental de la Croix-Rouge congolaise, Jean Roger Innocent Mallanda, a expliqué, pour sa part, l'importance de la Journée internationale du volontariat. Il a invité à cette occasion les volontaires à la prise de conscience, au développement intégral et multiforme des actions du Conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise. Le deuxième vice-président national de la Croix-Rouge congolaise, Gabriel Ngoma Mahinga,

a indiqué à cette occasion que cette structure est engagée dans la lutte de vulnérabilité. Selon lui, la branche de la Croix-Rouge congolaise de Brazzaville donne le rythme et la cadence en mettant au centre le volontariat parmi des autres branches du Congo à travers les actions.

Dotation des branches locales en matériel

La Journée internationale du volontariat a été marquée par la cérémonie de remise de certificat aux facilitateurs de la formation ainsi qu'à la dotation des branches locales de la Croix-Rouge en matériel d'intervention de première nécessité; des équipements permettant de mener à bien leurs interventions dans les différents arrondissements de Brazzaville. La dotation a été composée des paires de gants de ménage, des bottes, pelles, kits de protection et des affiches de sensibilisation sur la pandémie du coronavirus, des civières et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 015/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE SAUVEGARDES SOCIALES DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Spécialiste Sauvegardes Sociales » du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Spécialiste Sauvegardes Sociales est de préparer le projet dans tous les aspects de sauvegarde sociale pour être conformé aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant

1. Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes minimales suivantes :

- Niveau Master (BAC + 5) en sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;
- Expérience opérationnelle significative dans le domaine des directives et politiques opérationnelles de sauvegardes sociales des bailleurs de fonds (Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement et/ou l'Union Européenne) et de préférence la Banque Mondiale et le suivi environnemental et social, ou suivi social des projets de développement, incluant la

gestion des plaintes ;

- Avoir une excellente capacité d'analyse et synthèse ;
- La parfaite maîtrise du français est requise ; et la connaissance de l'anglais, ainsi que des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus ;
- Avoir une bonne connaissance des lois et des réglementations nationales existantes sur la gestion des questions sociales constitue un atout ;

2. Savoir être :

- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Honnête et intègre ;
- Très bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.
- Bonne capacité d'écoute et de communication
- Avoir la capacité de travailler sous pression.

3. Savoir-faire :

- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique ;
- Avoir une expérience des échanges et des appuis aux femmes et aux populations défavorisées pauvres
- Avoir une connaissance de la problématique des communautés locales et des peuples autochtones ;

- Avoir une connaissance de la problématique des violences basées sur le genre ;

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il sera basé au Congo et rattaché au Coordonnateur de l'UGP mais travaillera en étroite liaison et coordination avec le spécialiste environnemental et les spécialistes senior en sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Spécialiste Sauvegardes Sociales du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique :
contact@prisp-congo.org;
prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

**Le Coordonnateur,
Ferdinand DOUKAGA KWANDA**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 016/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Assistant(e) de direction pour l'Unité de Coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo ».

I. Objectif général

L'objectif général de la mission de l'Assistant(e) de direction est de transcrire, de présenter, d'organiser, de classer et de rédiger les courriers administratifs de l'Unité d'Exécution du Projet.

II. Profil du Consultant

L'assistant (e) de direction devra justifier des qualifications suivantes

- Compétence technique
- justifier d'un niveau d'étude : BAC + 2 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent ;
- avoir une expérience significative d'expérience pratique à un poste similaire.
- bonne expression orale et écrite en français
- l'anglais serait un atout ;
- capacité de rédaction des rapports et d'organisation de réunions ;
- bonne connaissance des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint, Publisher Internet, etc.).
- bonne capacité d'écoute, de discrétion, d'esprit

d'équipe et être capable de travailler sous pression.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il / elle sera basée au Congo et rattaché(e) au Coordonnateur.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation

des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Assistant(e) de direction au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo »

Bureau Passation de Marchés

A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81

Adresse électronique : contact@prisp-congo.org; prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

REVENDEICATIONS

Une marche des sinistrés du 4 mars dispersée par la police

La circulation a été quelque peu perturbée, le 7 décembre, en matinée sur l'avenue des Trois martyrs, à hauteur du quartier Dragage où des jeunes décidément mobilisés pour réclamer leur prise en compte dans le cadre du dossier du 4 mars 2012, ont été dispersés par les éléments de la force publique.

Selon des témoignages, des jeunes en majorité du quartier Kanga-Mbandzi, dans le 6^e arrondissement, Talangaï, dont les membres du bureau étaient interpellés par la police et relâchés ensuite, projetaient d'organiser une marche ou un sit-in pour faire entendre leur voix. Ils ont brûlé des pneus sur la chaussée pour interpellier les autorités.

La gestion de la situation du sinistre du 4 mars 2012 est au centre des échanges entre le gouvernement et le Parlement ces derniers temps. Le député de Talangaï 2, Jean Claude Ibovi, a souvent attiré l'attention du gouvernement sur un dossier qu'il qualifie de « bombe à retardement ». La sénatrice Ikourou-Yoka a interpellé le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 3 décembre, au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement. « Cela fait neuf ans que le drame du 4 mars 2012 a eu à causer beaucoup de dégâts. A ce jour, nombreux de nos compatriotes sont sans habitation, les activités de certains opérateurs économiques, commerçants et autres sont aux arrêts. Ne pensez-vous pas que cette situation a trop duré ? », s'était-elle interrogée.

Dans ses réponses, le Premier ministre avait rappelé que le gouvernement n'était jamais resté indifférent face à ce drame qui a endeuillé le pays. En neuf ans, des allocations ont été données aux familles sinistrées, quelques maisons réparées et environ 8 500 milliards FCFA décaissés et payés aux commerçants de la zone. « En 2021, le gouvernement avait inscrit 1 milliard 360 FCFA, il est possible que ces fonds n'ont pas pu être débloqués pour des tensions de trésorerie, mais la volonté politique y était et nous avons encore inscrit dans le budget 2022, une certaine ressource. Ce ne sont pas les quelques cinq ou dix milliards FCFA que nous pourrions inscrire au budget qui nous emmèneront à régler définitivement le problème du 4 mars qui se chiffre à près d'une centaine de milliards FCFA », avait-il déclaré.

D'après Anatole Collinet Makosso, la gestion du dossier du 4 mars intègre désormais la dette intérieure dont le gouvernement a pris l'option de traiter dans un cadre global. Cette préoccupation a été inscrite, avait-il annoncé, dans le mémorandum des politiques économiques et financières qui est en cours de finalisation avec le Fonds monétaire international. Au travers de ce mémorandum, le Congo pourrait bénéficier d'une Facilité élargie de crédit (FEC) qui s'étendra sur trois ans. « Dans nos négociations, cela a été acté par nos partenaires. Au titre de l'année 2022, nous pourrions bénéficier de 201 milliards FCFA consacrés à la résolution de ces problèmes. Au bout de trois ans, de la période de la FEC, nous pourrions être sûrs de régler certaines situations... », avait-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama et Rominique Makaya

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Des exercices militaires consacrés à la fin de l'année d'instruction 2021

Dans le cadre de la clôture de l'année d'instruction 2021, une série d'exercices du niveau état-major a été initiée par les Forces armées congolaises (FAC), dans toutes les zones militaires de défense, depuis le 24 novembre dernier.

Placés sous la coordination du chef d'état-major général des FAC, les exercices effectués sont dirigés par les commandants des zones militaires de défense. Une première série a été engagée du 24 au 29 novembre et a concerné les zones militaires de défense n°1 (Pointe-Noire), n°3 (Gamboma), n°4 (Owando), n°5 (Ouesso), n°6 (Impfondo) et n°7 (Ewo). Elle été supervisée par les commandants organiques centraux, en qualité de délégués du chef d'état-major général des FAC.

La deuxième série a concerné la zone militaire de défense n°2 (Bouenza, Lékoumou et Nia-ri), sous la supervision du chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi.

Dans cette zone, les exercices de vérification de certains plans permanents ont eu lieu dans les 21^e et 22^e régions militaires de défense (respectivement Dolisie et Sibiti). L'exercice principal d'état-major s'est déroulé dans la 23^e région militaire de défense (dans la localité de Mandingou).

La troisième série est en cours de déroulement à Kinkala, depuis le 5 décembre. Elle sera couplée aux visites opérationnelles sur le terrain.

Quant à la quatrième, elle est



Le général Guy Blanchard Okoi entouré et son staff

prévue du 18 au 23 décembre et concernera la zone militaire de défense n°9 (Brazzaville). Elle se déroulera en présence des deux ministres en charge de la Force publique.

Des sources militaires, de façon globale toute la programmation est respectée et les résultats attendus sont positifs. L'effet final recherché est, dans une large mesure, atteint. L'analyse approfondie de ces exercices, selon ces mêmes sources, constituera le centre d'intérêts majeur de la réunion bilan des activités des FAC à la fin de ce mois.

A l'issue de ce processus annuel d'entraînement intense, ces exercices visent à évaluer les capacités des états-majors à raisonner des situations opérationnelles et à concevoir des ordres dans le cadre des opérations combinées de maîtrise

de la violence en vue du rétablissement de la sécurité dans des zones troublées. En définitive, ces exercices sont mis à profit pour tester l'efficacité de certains plans et dispositifs de sécurité permanents. Ils se déroulent dans le strict respect des mesures barrières contre la covid-19 et dans un contexte de renforcement de la contribution de la force publique à la lutte contre la pandémie à coronavirus à travers l'opération « Mobikisi-Coup de poing ».

A noter que le dénouement de ce grand événement d'entraînement et d'évaluation, dans chaque zone militaire de défense, sera symbolisé par des briefings et des cérémonies solennelles de clôture de l'année d'instruction 2021 au sein des FAC.

Guillaume Ondze

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VOLONTARIAT

Les meilleurs volontaires récompensés

Les activités marquant la célébration de la Journée internationale des volontaires ont été organisées de manière anticipée en République du Congo, le 3 décembre, au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Afrique.

La cérémonie a été marquée par la remise des prix Volunteers country Awards, notamment Gender Award (prix Africa women health champions), UN Agency-based Award (prix inspiration en action), Community engagement award (prix engagement communautaire) et innovation Award (prix de l'innovation durant la covid-19) sans oublier le prix du meilleur volontaire national du Corps des jeunes volontaires. Cette journée est célébrée sur le thème « Etre volontaire aujourd'hui pour un avenir commun ». « Le choix du thème de cette année, être volontaire aujourd'hui pour un avenir commun, tombe à point nommé au moment où la plupart des acteurs internationaux souhaitent réinventer le volontariat en vue d'en faire un véritable levier pour l'atteinte des objectifs du développement durable », a déclaré Hugues Ngouélondélé, le ministre chargé de la Jeunesse.

Outre la remise des prix, les participants ont fait un plaidoyer sur la prise en compte du volontariat dans la revue nationale des objectifs du développement durable. Un panel de discussions sur la formation, l'entrepreneuriat et le volontaire par la jeunesse a meublé l'organisation de la cérémonie. Célébrée le 5 décembre, elle marque cette

année les 50 ans du programme des volontaires des Nations unies. C'est une occasion de plus, a précisé Hugues Ngouélondélé, pour valoriser le volontariat dans son ensemble et mobiliser les parties prenantes autour de la question. Le président de la République, a-t-il expliqué, avait promulgué la loi n°17-2021 du 12 avril 2021 portant institution du Corps des jeunes volontaires du Congo avec pour mission de promouvoir et valoriser l'engagement volontaire des jeunes dans le pays, mobiliser et valoriser les compétences ainsi que les ressources humaines à travers le volontariat, améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et qualifiés.

Le rôle des volontaires salué

« Dans le cadre de leurs missions, les volontaires renforcent leur engagement civique, fortifient la solidarité et consolident la procréation des résultats du développement », a indiqué le ministre. Cette journée a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies dans la résolution 40 du 17 décembre 1985. L'objectif étant de reconnaître et de soutenir l'esprit volontariat pour aider à créer l'avenir meilleur pour tous.

Au cours de cette année, a rappelé Chris Mburu, le système des Nations unies

en République du Congo a collaboré avec 125 volontaires des Nations unies déployés auprès de ses huit agences. Ils sont issus des trente-cinq pays mais plus de 54% d'entre eux sont les femmes entièrement du Congo. « Le volontaire des Nations unies en République du Congo représente la force, un pacte idéal de volontariat pour créer un avenir plus juste, inclusif et commun pour tous les citoyens du Congo. Le volontaire occupe et continuera à occuper une place de choix dans notre société car son action renforce la cohésion sociale et la solidarité internationale. Les volontaires sont des acteurs importants dans la réalisation des objectifs du développement durable », signifie le message du secrétaire général de l'ONU lu par le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo.

Le directeur du programme management OMS Afro, délivrant le message de la directrice régionale, a salué le travail des volontaires des Nations unies au service de l'OMS. L'année dernière en début mars, a-t-il expliqué, l'OMS et le Programme des Nations unies ont lancé l'initiative « Femme africaine championne de la santé », un programme pilote de vingt-quatre mois visant, selon lui, à déployer cent professionnels

de santé africains âgés de 22 à 35 ans en leur offrant des opportunités de carrière pour s'engager dans les activités passionnantes et d'intéressantes initiatives de santé publique dans les quarante-sept bureaux pays et bureau régional dans les domaines prioritaires des résultats pour l'OMS.

L'initiative, a-t-il précisé, est conforme au 13^e programme général de travail de l'OMS 2019-2023 qui vise à avoir plus d'impact au niveau pays grâce à des personnes hautement compétentes, motivées, performantes et autonomes en phase avec des nouvelles technologies. « Grace à cette initiative, les jeunes femmes du continent contribuent directement à la réalisation de la couverture sanitaire universelle, répondent aux urgences sanitaires et aux bien-être des personnes dans les communautés. Cette initiative est un exemple concret de la manière dont le continent peut tirer profit du volontariat pour accélérer son développement », souligne l'OMS.

La France réaffirme son soutien aux volontaires

Le conseiller de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France a rendu hommage à l'engagement des volontaires internationaux que nationaux

en faveur du développement. Il s'est appuyé sur ce thème pour souligner la nécessité de reconnaître et de soutenir l'esprit de volontariat pour aider à créer un avenir meilleur.

L'ambassade de France, a-t-il précisé, a aidé France volontaire à apporter un appui au ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique et de la Formation qualifiante et de l'Emploi pour le déploiement de la deuxième cohorte des volontaires nationaux du programme des jeunes volontaires du Congo. Vingt-neuf jeunes congolais ont ainsi été affectés dans seize organisations de la société civiles à Brazzaville, Ngo, Kingoué, Nkayi, Tchikapika et Pointe-Noire. « Votre engagement dans le volontariat est bénéfique pour le Congo par des réalisations concrètes que vous menez au profit de la population et des structures dans lesquelles vous êtes déployés. Nous devons saluer votre engagement à travers le monde plus juste, plus solidaire et plus équitable. C'est parce qu'elle partage la même ambition que La France continuera à soutenir l'engagement des volontaires pour continuer à relever le défi lié au développement humain et durable et contribuer au renforcement de la société civile », a commenté Lionel Vignacq.

James Golden Eloué

MILITARISATION DE L'ESPACE

L'opération se concentre sur la destruction de satellites rivaux

Aux problèmes qui sévissent dans le monde, dont le dérèglement climatique qui ne trouve toujours pas de solutions appropriées et génère de sérieuses inquiétudes même après le récent sommet de Glasgow, s'ajoute depuis un certain temps une autre action destructrice majeure pour la planète : la course aux armements dans l'espace. La question fait couler beaucoup d'encre et de salive depuis la destruction par la Russie, à la mi-novembre, d'un de ses satellites, provoquant, selon des experts, un nuage de débris potentiellement dangereux pour l'équipage de la Station spatiale internationale et la station spatiale chinoise.

L'acte de Moscou sert de nouvelle illustration de la course aux armements dans l'espace, qui se concentre aujourd'hui sur la capacité de détruire les engins orbitaux des nations rivales. Il met en lumière les risques d'une militarisation du cosmos, où les satellites potentiellement armés de bombes et les vaisseaux spatiaux à tir laser ne sont plus seulement de la science-fiction. Depuis, l'incident relance les craintes de voir l'espace se transformer en un champ de bataille entre grandes puissances, avides d'expérimenter de nouvelles technologies militaires. A ce sujet, des experts estiment que détruire des satellites ou mener une offensive dans l'espace peut certes se révéler un atout militaire stratégique, mais le développement de telles capacités risque d'entraîner une course aux armements aux conséquences imprévi-

sibles. Ils en appellent aux sens des responsabilités des dirigeants des grandes puissances et rappellent que le domaine spatial civil est l'un des ultimes secteurs où Américains et Russes entretenaient une coopération relativement apaisée, même s'ils s'opposent dans de nombreux dossiers internationaux. Malgré cela, des tensions sont apparues ces dernières années parce que Moscou et Pékin disent vouloir approfondir leur collaboration spatiale face aux puissances occidentales. La Russie et la Chine ont développé des satellites qui peuvent être manipulés pour interférer physiquement avec d'autres, selon Brian Chow, un analyste indépendant de la politique spatiale. Avec des bras robotiques, « ils peuvent traquer le satellite adversaire et le déplacer, ou plier une antenne pour le rendre inutilisable », affirme-t-il.

Ce qui confirme une inquiétante révélation faite par le général Jay Raymond, commandant de la Force de l'espace américaine, selon laquelle, en février 2020, deux satellites russes récemment mis en orbite traquaient un satellite espion des Etats-Unis.

Le Traité de l'espace violé par les grandes puissances militaires

« Cela pourrait créer une situation dangereuse dans l'espace », prévient le haut gradé américain, alors qu'il est aussi avéré que d'autres armes en développement, au sol cette fois, visent à brouiller les signaux des satellites et à les endommager.

La militarisation de l'espace ne date pas d'aujourd'hui. Elle est aussi ancienne que la course au cosmos elle-même puisque dès la mise en orbite de Spoutnik, en 1957, Washington et Moscou ont cherché des façons d'armer et de détruire des

satellites. Dix ans plus tard, soit en 1967, les superpuissances et d'autres pays ont signé le Traité de l'espace, interdisant la mise en orbite d'armes de destruction massive. Ce qui n'a pas empêché la Russie, les Etats-Unis, la Chine, et même l'Inde, d'étudier les moyens de se battre dans l'espace en dehors de cet accord. Aujourd'hui, cette course aux armements se concentre sur la destruction de satellites rivaux, toujours plus essentiels aux armées pour la communication ou la surveillance.

La compétition a pris de l'ampleur depuis que le Pentagone utilisa en 1985 un missile pour détruire un satellite lors d'un test réussi. Ce qui a permis à ses rivaux de chercher à montrer qu'ils ont les mêmes compétences : la Chine l'a fait en 2007, l'Inde en 2019. Quant au récent tir de la Russie sur son propre satellite, il n'est pas

une surprise pour beaucoup d'experts. Et évoquant cet acte, Isabelle Sourbès-Verger, spécialiste des politiques spatiales au Centre national de recherche scientifique, souligne que « les Russes n'avaient pas besoin de faire exploser le satellite pour démontrer qu'ils avaient la capacité de le faire ».

Il convient de signaler que la France est le seul Etat européen à avoir rejoint les trois pays possédant les systèmes les plus avancés de renseignements d'origine électromagnétique, les Etats-Unis, la Russie et la Chine. Paris fait dorénavant partie de ce club très fermé pour avoir placé en novembre dernier en orbite trois satellites militaires ayant pour mission de détecter des batteries de défense anti-aérienne ou des centres de communication ennemis n'importe quand partout dans le monde.

Nestor N'Gampoula

NATIONS-UNIES

Les gouvernements exhortés à initier une nouvelle stratégie pour contrer la cybercriminalité

Dans le but d'encourager les Etats membres des Nations unies à mettre sur pied une nouvelle stratégie, capable de renforcer la prise des mesures visant à améliorer la sécurité du cyberspace, il s'est ouvert le 6 décembre à Katowice, en Pologne, un forum sur la question.

La rencontre de haut niveau qui prendra fin le 10 décembre se tient par visioconférence. Elle connaît la participation active de sept mille innovateurs, dirigeants de grandes entreprises technologiques, des jeunes ainsi que des ministres œuvrant dans le domaine sans oublier les parlementaires. L'objectif principal est de stimuler les efforts visant à construire un avenir numérique ouvert, sûr et libre pour tous. Selon les organisateurs, ce forum fait suite à un constat selon lequel, le nombre d'utilisateurs d'internet augmente en raison de la pandémie.

« Nous devrions améliorer la sécurité du cyberspace et la gouvernance de l'internet. D'autant plus qu' environ sept

cent quatre-vingt-deux millions de personnes supplémentaires se sont connectées en deux ans depuis 2019. En même temps, l'accès inégal, les discours de haine incendiaires et la cybercriminalité ont affecté négativement l'internet », a souligné le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en spécifiant qu'il est temps d'intensifier les efforts collectifs pour parvenir à un accès universel, à l'inclusion économique et à la protection des droits humains en ligne. Car, la pandémie de covid-19 a mis en évidence le pouvoir de changement de l'internet et de la technologie numérique qui a sauvé des vies, en permettant à des millions de personnes de travailler, d'étudier et de socialiser en ligne en

toute sécurité. Mais, la pandémie a également amplifié la fracture numérique et le côté obscur de la technologie, à savoir la propagation ultra-rapide de la désinformation, la manipulation des gens. « Nous ne pouvons relever ces défis qu'en nous unissant et à travers une coopération renforcée », a précisé le responsable onusien.

La pandémie, l'un des facteurs de l'augmentation du nombre d'utilisateurs de l'internet

Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), pendant la pandémie de covid-19, le nombre d'utilisateurs de l'internet est passé à cinq milliards en 2021, contre quatre milliards en 2019.

Cela s'illustre à travers certains faits, notamment l'enseignement à distance, travail à distance et les services de santé à distance. Cependant, environ deux milliards de personnes, dont 96% vivent dans des pays en développement, n'ont toujours pas accès à l'internet de qualité et ne bénéficient pas de conséquences positives de la révolution numérique.

Insistant sur l'impact de la pandémie sur le paysage numérique, le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires économiques et sociales, Liu Zhenmin, a signifié que le forum sur la gouvernance de l'internet pourrait tenir sa promesse, notamment celle de façonner un avenir numérique pour le monde, en transformant la crise de la covid-19 en opportuni-

tés. « En effet, c'est plus facile à dire qu'à faire, car la gouvernance mondiale de l'internet est complexe. Mais unis, nous pouvons réussir », a-t-il déclaré, en concluant que l'utilisation croissante de l'internet a causé l'augmentation des violations de données. Ainsi, un manque de responsabilité sur l'internet a fait de lui un vecteur de propagation de discours de haine incendiaires, d'extrémisme violent et de désinformation sur la pandémie. La cybercriminalité est également en augmentation avec plus de sept mille violations de données enregistrées rien qu'en 2019. Et, le coût de telles violations devrait dépasser les cinq mille milliards de dollars d'ici 2024.

Rock Ngassakys

MUSIQUE

Des artistes congolais résidant au Maroc veulent regarder dans la même direction

Soucieux de redorer l'image des artistes congolais évoluant au Maroc et représenter dignement le pays aux différentes activités auxquelles ils sont conviés, les promoteurs culturels et les artistes ont décidé de regarder dans la même direction, en créant une organisation culturelle non gouvernementale dénommée Union des artistes congolais du Maroc. Avant la sortie officielle de cette organisation, son coordonnateur Fredrich Gunther B. M'bemba donne les raisons de sa création.

Si la communauté congolaise du Maroc s'est toujours distinguée d'autres communautés africaines par le talent et le professionnalisme de ses artistes, elle n'est cependant pas organisée. En effet, l'absence d'une véritable structure de promotion, à même de défendre les intérêts de ces derniers, promouvoir et diffuser leurs œuvres sous différentes échelles a fortement contribué à les affaiblir.

Face à ce triste constat, les amoureux de l'art et de la culture en général, les artistes et promoteurs culturels en particulier, ont décidé de se structurer, afin de redonner à la culture congolaise toute la place qui lui revient dans le processus d'intégration culturelle prônée par le gouvernement marocain, à travers la nouvelle approche migratoire. C'est dans ce contexte qu'a été créée, le 31 décembre 2018 à Rabat, au Maroc, une organisation regroupant tous les ar-



L'ambassadeur du Congo au Maroc, Jean Marie Moelle, recevant l'artiste musicien Francky Kanza/DR

tistes congolais évoluant dans ce pays, dénommée Union des artistes congolais du Maroc (UACM), conformément aux dispositions du Dahir 15-11 relatif aux associations, a expliqué le coordonnateur Fre-

drich Gunther B. M'bemba. Inspirée de l'Union nationale des artistes congolais à une certaine époque au Congo, l'UACM a pour devise « Unité dans la diversité, la diversité dans l'unité ». Elle vise à promouvoir l'art

et la culture congolaise loin de ses frontières.

Cette organisation, composée d'une assemblée générale et d'un bureau exécutif, a pour objectifs, entre autres de: organiser des activités ar-

tistiques ; redorer l'image des artistes congolais évoluant au Maroc et de représenter dignement le Congo aux différentes activités auxquelles ses artistes sont conviés.

Attachée aux instances dirigeantes de la communauté congolaise du Maroc, tout particulièrement au département des Affaires culturelles de l'ambassade du Congo au Maroc, l'UACM nourrit de grandes ambitions aussi bien à l'échelle de la communauté congolaise du Maroc, des diasporas, qu'au Congo, a ajouté Fredrich Gunther B. M'bemba. « Faire rayonner la culture congolaise au Maroc constitue mon cheval de bataille. Notre organisation se veut être la vitrine par excellence de la culture congolaise dans ce pays », a-t-il renchéri.

La sortie officielle de la nouvelle organisation est prévue pour bientôt.

Bruno Okokana

AFRIQUE

Paix et sécurité au programme du forum de Dakar

Le septième forum sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu du 6 au 7 décembre à Dakar, au Sénégal, sous forme de séances plénières et d'ateliers, a été centré autour des « enjeux de stabilité et d'émergence en Afrique dans un monde post-covid ».

La crise sanitaire a été l'une des thématiques centrales de l'événement au même titre que l'aspect sécuritaire. Autre enjeu crucial des années à venir, l'impact de la démographie et du changement climatique. Les stratégies de lutte contre le réchauffement climatique, principal accélérateur des migrations, et le problème du chômage structurel touchant la jeunesse, ont fait l'objet des discussions.

La montée des extrémismes violents a été aussi au centre des discussions. Il s'est agi de réfléchir aux réponses politico-militaires pour y remédier mais aussi aux différentes manières de mutualiser les moyens et capacités (militaires, renseignements, humanitaires, etc.) d'Etats voisins. Enfin, un atelier a été exclusivement consacré à la maîtrise des espaces maritimes.

Plusieurs acteurs politiques et militaires, de chercheurs, de raisonnables organisations publiques et privées ont pris part à ce grand rendez-vous consacré à la défense et la sécurité en Afrique. Des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des ministres ont fait le déplacement. Les présidents sud-africain, Cyril Ramaphosa ; nigérien, Mohamed Bazoum et bissao-guinéen, Umaro Sissoco ont fait partie des intervenants.

Certains dirigeants d'institutions continentales ont été également de la partie, à l'instar de Moussa Faki Mahamat, président de l'Union africaine, et de Charles Michel, président du Conseil européen.

Côté français, la ministre des Armées, Florence Parly, et le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, ont fait également partie de l'assistance. Sont intervenus aussi, entre autres, des représentants de l'administration américaine, la vice-ministre japonaise Takako Suzuki; le ministre nigérien des Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama; ou encore le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel Albares Bueno. Le président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, a figuré aussi sur la liste des personnes conviées.

Chapeauté par le ministère sénégalais des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger, et le Centre des hautes études de défense et de sécurité, le forum a fait son retour après une année d'interruption en raison de la pandémie du coronavirus. La première édition du forum, placée sous l'égide du président sénégalais, Macky Sall, remonte à 2014, au lendemain de l'intervention française « Serval » au Mali.

Yvette Reine Nzaba

PHOTOGRAPHIE

Un colloque pour débattre de l'évolution du 7^e art

Le colloque international sur la photographie, prévu du 16 au 17 décembre à Brazzaville, se veut un moment d'échanges privilégiés pendant lequel les acteurs issus des milieux académiques et artistiques discuteront notamment des théories, des pratiques et des expériences autour de la photographie.

C'est sur le thème « Photographie, mémoire et patrimoine : regards croisés » que se tiendra le colloque co-organisé par la revue Class, la Faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, la plateforme Mbongui art photo et l'Association mateya de l'information et la communication pour le développement (Amicode).

« Tout en mettant la photographie en interaction avec la mémoire et le patrimoine, soit pour la fixer dans la mémoire collective, soit pour la construire, l'un des objectifs de ce colloque est d'identifier et de soumettre à la rigueur de la science, les implications techniques, sociales, politiques et culturelles de l'acte photographique, dans l'histoire de l'humanité ou dans la vie quotidienne », souligne le comité d'organisation.

En effet, comme langage universel, la photographie est créatrice d'identités et porteuse de mémoires, car elle donne trace du vécu des hommes. Aussi participe-t-elle des outils de recherche dans les sciences telles que: l'histoire; l'anthropologie; l'ethnologie; l'architecture; la sociologie; la topographie; la

Colloque international sur la photographie



Thème: Photographie, mémoire et patrimoine : regards croisés
DU 15 AU 16 DÉCEMBRE 2021
BRAZZAVILLE - CONGO
LIEUX :
AUDITORIUM DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI
CENTRE CULTUREL RUSSE / MAISON RUSSE
colloquephotoclass@gmail.com, revueclass@gmail.com, Tel 06 660 12 62 (06 623 81 36)

médecine; la biologie ou encore l'astronomie.

De façon concrète, cette rencontre scientifique permettra de mener des discussions entre ceux qui produisent les photos, ceux qui les utilisent à des fins diverses, ceux qui les conservent, et les chercheurs en lettres, arts et sciences humaines. Comme participants, on comptera notamment des chercheurs en lettres, arts et sciences humaines ; artistes ; photographes professionnels ou non ; étudiants ; journalistes ; éditeurs ; publicitaires ; documentalistes ; archivistes ; muséologues ; et les sponsors. Durant deux jours, les participants auront, entre autres, droit

à des communications traitant des grands sujets en lien avec la photographie, sessions thématiques présentant des travaux de recherche sous forme de conférences et de posters, témoignages et des échanges d'expériences entre les professionnels de la photographie et une exposition-photo inédite pendant toute la durée du colloque. Les conférences et tables rondes du colloque se dérouleront au sein du complexe universitaire de Bayardelle. La partie artistique, quant à elle, est prévue à la Maison russe (ex-Centre culturel russe).

En ce qui concerne les communications scientifiques, elles s'articuleront autour d'une panoplie d'axes, parmi lesquelles photographie et construction mémorielle ; photographie et patrimoine socioculturel ; photographie et expressions identitaires ; théories et lectures de l'image photographique ; l'art photographique ; pratiques et évolutions ; archives photographiques et écriture de l'histoire ; photographie de presse ; photographie et communication politique ; etc.

Notons qu'après l'événement, la publication des actes du colloque se fera le 30 avril 2022.

Merveille Atipo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 017/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) COORDINATEUR / COORDONNATRICE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Coordinateur / Coordonnatrice pour l'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique en République du Congo ».

I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Coordonnateur est d'assurer la responsabilité de l'orientation et de la coordination du Projet ainsi que de l'organisation technique et administrative. Il est garant du patrimoine. Il assure le bon fonctionnement du Projet et de son Unité de Coordination.

II. Profil du Consultant

-Être titulaire d'au moins un Master en télécommunications, ingénierie, informatique, droit, économie, politique publique ou dans un domaine connexe, avec un minimum de 5 ans d'expérience dans la politique et la réglementation des TIC/de l'économie numérique et/ou dans la conception et la mise en œuvre de projets de TIC/économie numérique, ou une combinaison équivalente d'études et d'expérience;
-Avoir une bonne compréhension des tech-

nologies numériques, de la transformation numérique de la société.

-justifier d'une expérience professionnelle pertinente dans le domaine du développement du secteur public ou privé dont à une partie significative à des postes de responsabilité;

-justifier d'une expérience en matière de gestion des projets financés par les organisations multilatérales ou les institutions publiques;

-démontrer des qualités de leader et de coaching d'équipe assorties d'une expérience avérée dans la création d'un environnement de travail propice à la production des résultats;

-faire preuve de forte capacité de négociation, de gestion et prévention de conflits;
-bonnes capacités de gestion, de communication et de relations interpersonnelles;
-capacité à travailler sous pression et dans les délais;

-excellente maîtrise du français parlé et écrit ; la maîtrise de l'anglais un atout.

-bonne maîtrise de l'ordinateur et des logiciels de base (Word, Excel, PowerPoint, MS Project).

-Une expérience professionnelle préalable en Afrique (en particulier en Afrique occidentale ou centrale) et une bonne connaissance des questions sectorielles dans la région sont un atout.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le gouvernement et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie soit électronique.

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque

Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Coordinateur / Coordonnatrice pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique en République du Congo »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique :
contact@prisp-congo.org;
prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS AMI n° 018/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE POUR L'UCP DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Comptable au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo ».

I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Comptable est d'épauler le Responsable Administratif, Financier et Comptable dans la gestion financière conforme aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant

Le profil du candidat devra remplir les critères ci-après :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité, finance ou diplôme équivalent ;
- avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée et dont au moins deux (02) ans en gestion financière ou comptable des Projets de déve-

loppement. Avoir travaillé dans un projet de développement financé par des bailleurs de fonds multilatéraux de développement telles que la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement serait un atout ;

•avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière de la Banque Mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets ;

•avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO constitue un avantage ;

•avoir la capacité de prendre des initiatives et de travailler sous pression ;

•être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;

•avoir une bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et en écrit.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et

la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Le Comptable sera basé au Congo et rattaché au Responsable Administratif Comptable et Financier.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie.

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de

Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Comptable au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81

Adresse électronique : contact@prisp-congo.org; prispmarches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA

LIBÉRATION PROVISOIRE DE VITAL KAMERHE

La FBCP dénonce une justice sélective

L'organisation de défense des droits de l'homme fustige la politique de deux poids, deux mesures qui serait appliquée dans la justice congolaise.

Réagissant après la liberté provisoire accordée à l'ancien directeur de cabinet du président de la République, Félix Tshisekedi, et président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), Emmanuel Adu Cole, a appelé les autorités congolaises à mettre fin à une justice sélective pratiquant la politique de deux poids, deux mesures. « *Cela ne permettra pas de construire un Etat de droit voulu par tous et qui constitue le cheval de bataille du chef de l'Etat congolais, Félix-Antoine Tshisekedi* », a-t-il fait savoir.

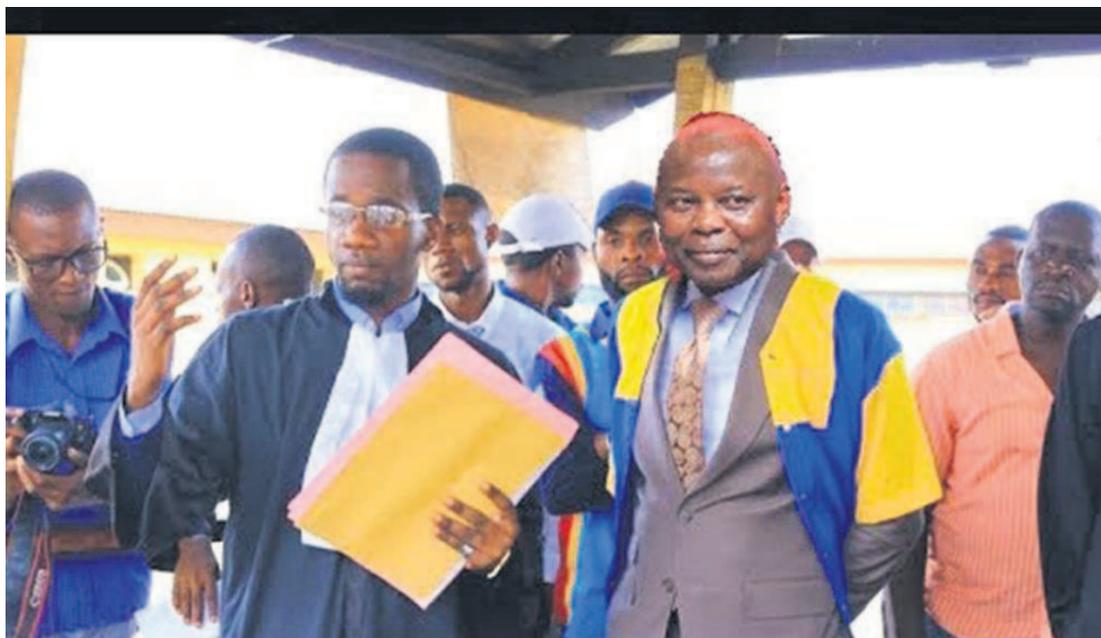
Ce défenseur des droits de l'homme révèle, en effet, qu'il y a dans les prisons congolaises plusieurs personnes bénéficiaires de la grâce présidentielle et d'autres décisions de libération mais qui traînent encore dans ces maisons d'arrêt parce que leur libération

n'est pas encore effective. Emmanuel Cole lance ainsi un appel aux autorités congolaises pour voir la justice être appliquée à tous.

Précisons que la Cour de cassation a décidé, le 6 décembre, d'accorder une liberté provisoire à Vital Kamerhe. Ce dernier a été condamné, il y a quelques mois, à vingt ans puis, au second degré, à treize ans de prison pour détournement de fonds publics.

Cette liberté provisoire, notent des sources judiciaires, est motivée par des raisons sanitaires mais elle assortie d'une forte caution, étant donné que Vital Kamerhe devra déboursier 500 000 dollars américains pour en jouir. Sur le terrain, alors que certains se disent offusqués par cette libération, les partisans de Vital Kamerhe, eux, jubilent.

La FBCP s'est, par ailleurs, dite satisfaite de la libération du secrétaire général à l'Intérieur, Delphin Shabani Tabu



Vital Kamerhe/DR

Bin Kikuni, pour lequel elle a lancé beaucoup d'appels en direction des autorités congolaises pour sa relaxation.

Delphin Shabani Tabu, rappelle-t-on, a été arrêté le 25 novembre 2021 dans son bureau par sept agents de la sécurité militaire qui l'avaient

conduit dans les installations de leur service, à Kintambo, où il est resté jusqu'à sa libération.

La FBCP regrette, en outre, qu'alors que le chef de l'Etat congolais avait décidé de la fermeture de tous cachots clandestins, ceux-ci continuent à

fonctionner. Elle profite de cette occasion pour demander aux services de sécurité, organisateurs de ces cachots clandestins, de respecter l'engagement du président de la République et de fermer ces cachots.

Lucien Dianzenza

KONGO CENTRAL

L'ambassadeur de la Norvège visite le programme de sécurité alimentaire de la Caritas à Kasangulu

Le projet est financé par l'Agence norvégienne de la coopération internationale (Norad), à travers la Caritas Norvège, avec une enveloppe d'environ deux millions et demi d'Euros, pour une durée de quatre ans, soit de 2018 à 2021.

Conduit par le secrétaire exécutif de la Caritas Congo, Boniface Deagbo, l'ambassadeur de la Norvège en République démocratique du Congo (RDC), Jon-Åge Oyslebo, et son adjoint chargé du développement, Knut Arne Oseid; la directrice du département international de la Caritas Norvège, Marit Sorheim; et la conseillère pour la RDC à la Caritas Norvège, Heidi Solheim Nordbeck, ont effectué récemment une visite de terrain dans le territoire de Kasangulu, en province du Kongo central, pour se rendre compte de l'avancement du projet de sécurité alimentaire.

L'ambassadeur de la Norvège s'est dit satisfait des résultats de ce projet qui bénéficie à plus de deux mille familles. « *Nous sommes là pour découvrir comment les programmes financés par la Norvège se réalisent sur le terrain, et comment ils contribuent à augmenter la sécurité alimentaire pour les*

communautés. On n'aurait jamais pu le faire sans de bons partenaires comme Caritas », a-t-il déclaré.

Le projet de sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la sécurité alimentaire et renforcement des capacités économiques des ménages ruraux, autrement dit PQ SECAL II. Il est exécuté dans les provinces du Nord-Kivu, du Maniema, du Kongo central et du Tanganyika, en faveur de 7200 ménages et a obtenu des résultats très encourageants.

Grâce à ce projet, 2260 ménages, avec 3390 travailleurs agricoles (producteurs familiaux), dont 51% des femmes, du territoire de Kasangulu, sont accompagnés depuis 2018 par la Caritas. Cet accompagnement se réalise au sein de quarante comités villageois de développement et quatre fédérations dans quatre axes : Kinsiona, Mvululu, Banna et Ntampa.

Caritas Congo salue ainsi l'appui

financier obtenu du gouvernement de la Norvège/Norad, via la Caritas Norvège, et son impact positif. La descente sur le terrain de son ambassadeur en RDC est une preuve éloquente de ce partenariat au profit de la population congolaise. Ces efforts méritent d'être soutenus, du côté de l'autorité publique, notamment par une réponse appropriée face au défi de l'accès durable encore difficile à la terre cultivable, comme ont eu à le relever les ménages paysans. Les résultats du programme sont très encourageants, dans un contexte où l'insécurité alimentaire aiguë élevée en RDC touche environ 27 millions de personnes. En fait, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial des Nations unies ont sonné l'alarme, dans un rapport publié en avril 2021, selon lequel une personne sur trois souffre de la faim aiguë en RDC.

Blandine Lusimana

COOPÉRATION

Une bouée de sauvetage pour l'agriculture

Le secteur devrait bénéficier d'une cagnotte de 500 millions de dollars américains de l'Association internationale pour le développement (IDA). Les modalités préalables de mise en œuvre de l'accord de crédit ont connu récemment une avancée avec l'adoption par le Conseil des ministres de deux projets de textes. L'argent attendu servirait à accroître la productivité agricole et améliorer le marché des petits exploitants.

Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima, vient de passer à l'offensive en soumettant au Conseil des ministres, lors de sa 31e réunion du 3 décembre, deux projets de textes pour booster le marché agricole du pays. Il s'agit d'abord du projet de loi portant ratification de l'Accord de crédit n° 6951-ZR du 18 août 2021 conclu entre la République démocratique du Congo (RDC) et l'Association internationale pour le développement (IDA). Ensuite, le projet de texte portant ratification de l'Accord de crédit n° 8690-ZR conclu entre les mêmes partenaires.

Au cours de cette réunion, le Conseil des ministres a approuvé les deux projets de textes liés aux accords. Selon les détails en notre possession, il s'agit de deux projets de loi portant, en premier lieu, ratification de l'Accord de crédit (6951-ZR) conclu entre la RDC et l'IDA au titre du Programme national du développement agricole (PNDA) et, en second lieu, approbation de l'Accord de don (8690-ZR) conclu entre la RDC et l'IDA au titre de PNDA.

En somme, les deux textes concernent un financement global de 500 millions de dollars américains dont 250 millions au titre de don et le reste au titre de crédit. Par ailleurs, ce financement viendrait accroître la productivité agricole et améliorer le marché des petits exploitants agricoles dans cinq provinces sélectionnées, à savoir le Kasai central, le Kasai, le Kivu, le Kongo central et le Nord Kivu. L'objectif à terme est d'arriver, en plus de la croissance de la compétitivité agricole nationale, à créer des emplois et à réduire la pauvreté.

Laurent Essolomwa

VIE ASSOCIATIVE

L'AMC se penche sur les problématiques de la décentralisation des collectivités

Les membres de l'Association des maires du Congo (AMC) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, du 1er au 3 décembre à Pointe-Noire, sous l'autorité de Pierre Sama, préfet inspecteur général de l'Administration du territoire.

Les trois jours de réflexion ont permis aux membres de l'AMC de se pencher sur les problématiques de la décentralisation des collectivités des mairies du Congo mais également d'enrichir leurs domaines d'excellence respectifs. Ils ont ainsi échangé leurs idées en vue de faire avancer non seulement leur structure, mais aussi de développer leurs communes tout en dynamisant les liens historiques tournés vers les valeurs d'espoir et de solidarité. Parmi les sujets évoqués au cours de cette assemblée, figurent en bonne place les préparatifs du sommet Africités 2022 à Kisumu, au Kenya; l'analyse et l'aménagement de la feuille de route des communes membres de l'AMC dans le processus de programmation de la coopération 2021-2027 avec l'Union européenne; la problématique des financements des communes du Congo qui s'élèvent à 24 217 140 992 FCFA.

Clôturent les travaux, Dieudonné Bantsimba, président de l'AMC et du Conseil départe-



Photo de famille./DR

mental et municipal de Brazzaville, a évoqué quelques idées fortes qui se sont dégagées pendant les débats, notamment la problématique du financement des communes du Congo. « Le constat qui se dégage est que cette question reste très préoccupante, avec des arriérés cumulés de salaires qui s'élèvent à 24 217 149 992 FCFA, ceux de la SNSS à 46 581 764 000 FCFA et les rétrocessions non

versées de l'ordre de 21 617 139 027 FCFA, soit un total cumulant en charge sociale et rétrocession de l'Etat en vers les communes du Congo qui s'élève à 92 502 459 837 FCFA à la date du 30 novembre 2021 », a dit Dieudonné Bantsimba.

Au terme de cette assemblée, un communiqué a été rendu public. Créée en 1993 à Brazzaville, l'AMC est une association de droit privé régie par la

loi de 1901. Elle comptait six membres au départ avant l'assemblée générale du 30 avril 2018 qui a connu l'adhésion de dix nouvelles communes, ce qui élève le nombre de ses membres actifs à seize, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Dolisie, Nkayi, Mossendjo, Impfondo, Pokola, Ewo, Owando, Oyo, Djambala, Kintéle, Kinkala, Madingou et Sibiti.

Cette association a entre autres

objectifs d'être l'organe représentatif de l'ensemble des communes du Congo, de rendre concrète la solidarité entre les municipalités en multipliant les échanges d'informations et d'expériences, d'établir entre ses membres une concertation permanente sur différentes problématiques qui touchent à la décentralisation et au développement local, d'établir entre les mairies qui la composent une étroite coopération dans tous les domaines de la vie municipale. Aussi, organiser et promouvoir la formation des élus locaux, faire évoluer leur statut, jouer un rôle d'observateur, d'appui conseil et de force de propositions dans le cadre du processus de décentralisation, accompagner et soutenir les maires dans la recherche des financements.

Notons que l'AMC se réunit en assemblée générale de façon rotative dans chacune des villes, une fois par an. La prochaine assemblée aura lieu dans les villes de Ouesso et Pokola, en janvier 2022.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE

João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Mafimba et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père, oncle et grand-père, Bienvenu Alain Patrick Mafimba, survenu le 17 novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°74, de la rue Dahomey, à Poto-Poto.

L'inhumation a lieu mercredi 8 décembre 2021 au cimetière privé Bouka.



Les familles Madzengué, Balinga, Bozoka et Makayat annoncent à la grande famille de la Likouala, aux frères et soeurs musulmans en République du Congo, aux membres du parti Mouvement des écologistes congolais, aux amis et connaissances, le décès de Younous Mandzengué, ancien ambassadeur du Congo à Cuba, survenu en France le 28 novembre 2021.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis case n°269 à Batignolles (arrêt de bus Bopaka).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

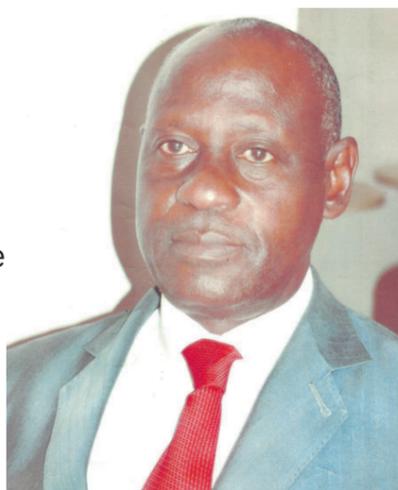
IN MEMORIAM

8 décembre 2020 - 8 décembre 2021

Il y a une année qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre regretté Alphonse Mpemba, un homme de coeur, humble, aimable et dont la présence nous manque profondément.

En ce jour du premier anniversaire du rappel à Dieu, la famille prie tous ceux qui l'ont connus d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Merci de tout coeur.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Les volontaires de Lumumba mènent plusieurs actions au profit de la population

Sous la houlette de leur président, Juste Olivier Nziengui, les volontaires de la Croix-Rouge de l'arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba, ont organisé diverses activités en fin de semaine dernière, au bénéfice de la population de cette entité administrative.

A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, une opération de collecte et don de sang a été initiée au Centre interdépartemental de transfusion sanguine, au cours de laquelle les volontaires sont venus donner un peu de leur sang pour sauver des vies dans les différents hôpitaux de la ville.

Cette action citoyenne a été saluée par la population car le sang manque toujours dans les hôpitaux et ce geste si simple soit-il va soulager de nombreuses familles et surtout les patients en attente d'une éventuelle transfusion sanguine.

Célébrée le 5 décembre sur le thème « L'espoir sous la forme d'innombrables actes de bonté d'une personne à une autre. Partout où il y a une crise, il y a un volontaire de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge prêts à soutenir les personnes touchées », la journée internationale des volontaires a été mise à profit par la Croix Lumumba en lançant une vaste opération de désinfection



Les volontaires de la Croix-Rouge devant le commissariat de Lumumba avant l'opération de désinfection/Adiac du commissariat de police de cet arrondissement. Ainsi, les locaux de cette structure ont été désinfectés afin de permettre au personnel de la police de travailler dans de meilleures conditions et aux détenus et autres personnes fréquentant la structure carcérale d'être à l'abri des maladies dues à l'insalubrité.

A l'école de la Révolution, les volontaires de la Croix-Rouge

Lumumba se sont également déployés pour nettoyer et balayer les salles de classe mais aussi la cour de l'école avant de les désinfecter à la grande satisfaction du directeur de cet établissement.

Signalons que le volontariat est un moyen efficace pour s'attaquer aux défis du développement. Il profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire. On estime qu'un milliard de volontaires donnent librement de leur temps pour résoudre les problèmes qui les touchent, eux ou leurs communautés, souvent dans des circonstances extrêmement difficiles.

Le Programme des volontaires des Nations unies s'inspire de la conviction que le volontariat peut changer le rythme et la nature du développement et de l'idée que chacun ou chacune d'entre nous peut donner de son temps et de son énergie pour améliorer les conditions de vie de millions d'autres.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

L'ancien international Gaston Nganga Mwivi s'en est allé

L'ex-international des Diables rouges et joueur de Cara, Gaston Nganga Mwivi, est décédé le 4 décembre des suites d'une courte maladie, à l'âge de 68 ans.

Présent en août dernier aux obsèques de Félix Foutou, l'ancien Diable rouge « Yaoundé 72 », Nganga Mwivi, était allé s'incliner devant la dépouille mortelle du disparu en compagnie d'Emmanuel Mboungou, Claise Eusebio Balekita, Soukouss Matongo, Janvier Moukakounou, Sébastien Lakou, tous anciens internationaux et membres de l'Association mutualiste des nostalgiques du football (Amunof) qui regroupe les ex-gloires du football congolais.

C'est au sein de la formation Stade congolais que Nganga Mwivi fait ses débuts au gros ballon, en occupant le poste de milieu de terrain de cette équipe très prometteuse. Brillant et technique, il est reconverti au poste de latéral gauche où son pied gauche est apprécié par les « Fiancés », ce groupe de supporters très bouillants de Cara de l'époque. Celui que les Aiglons appelaient affectueusement « Ministre de la défense » va vite franchir les paliers et devenir un titulaire indiscutable au sein de la défense des rouges et noirs, livrant même un duel impitoyable avec le redoutable attaquant Jonas Bahamboula Mbemba Tostao, lors des derbys Diables noirs-Cara.

Nganga Mwivi a fait partie de l'épopée glorieuse de Cara qui a remporté la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974 avec les Alphonse Yanga, Bella Mbouta, Jeannot Foutika, Bellard Mbemba, Hidalgo Poaty, Gilbert Itsa...



Deux ans plus tard, il est médaillé d'argent aux Jeux d'Afrique centrale à Libreville, au Gabon, avec les Diables rouges.

Après la campagne de la Coupe d'Afrique des clubs champions de 1983 avec Cara stoppée par l'élimination en 16es de finale par les Ghanéens de l'Ashanti Kotoko de Kumassi, il prend définitivement sa retraite comme joueur et rejoint l'encadrement technique de cette formation en s'occupant des jeunes. Dans les années 2000, il est recruté par l'équipe de Pigeon

vert qui venait de faire sa montée en division fédérale. D'autres formations de la capitale économique loueront ses services tout comme celles de Brazzaville aussi dont il a toujours gardé les bons rapports.

Tous les dimanches, il se retrouvait au terrain de la Base aérienne de Pointe-Noire avec ses amis de l'Amunof pour partager sa passion du football restée intacte jusqu'à sa mort. Adieu Nganga Mwivi.

H.B.M.

ELECTRIFICATION RURALE

Le Kouilou de l'obscurité à la lumière

Les habitants du département du Kouilou, plongés encore il y a peu dans le noir tous les soirs, viennent enfin de voir la lumière. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a procédé, il y a quelques jours, à la mise en service des infrastructures électriques et à la toute première agence technico-commerciale de la société Energie électrique du Congo à Loango, le chef lieu dudit département.

Le monde rural du Kouilou bénéficie aujourd'hui d'un programme d'électrification qui permet à de nombreux ménages, notamment ceux de Loango, Diosso, Matombi, Loubou et Lemba d'être connectés au réseau électrique national. Actuellement, les lampadaires scintillent dans les grands centres du département et cela attire déjà la curiosité des visiteurs. Comme par miracle, les lampes-tempête et les bougies qui éclairaient jusque-là les maisons ont commencé à céder progressivement la place à l'énergie électrique.

En effet, le Kouilou est l'un des départements qui ne bénéficiaient pas encore de la connexion au réseau électrique national. Il est resté longtemps privé d'infrastructures de base, notamment sportives, sanitaires et autres depuis plusieurs années.

Alors que l'électricité constitue un produit vital sans lequel aucun développement n'est possible, ce département, avec une population de 91 955 habitants dont une grande partie demeure rurale, et une superficie de 13 500 km², baignait encore dans l'obscurité totale.

Aujourd'hui, le gouvernement a pris la résolution d'électrifier ce département afin de permettre à la population de bénéficier des avantages que procurent les nombreux usages de l'électricité, de l'éclairage à la motorisation fixe en passant par la réfrigération et les moyens modernes de communication. Notons que cette opération d'électrification du département du Kouilou va améliorer le cadre de vie de la population rurale.

Hugues Prosper Mabonzo

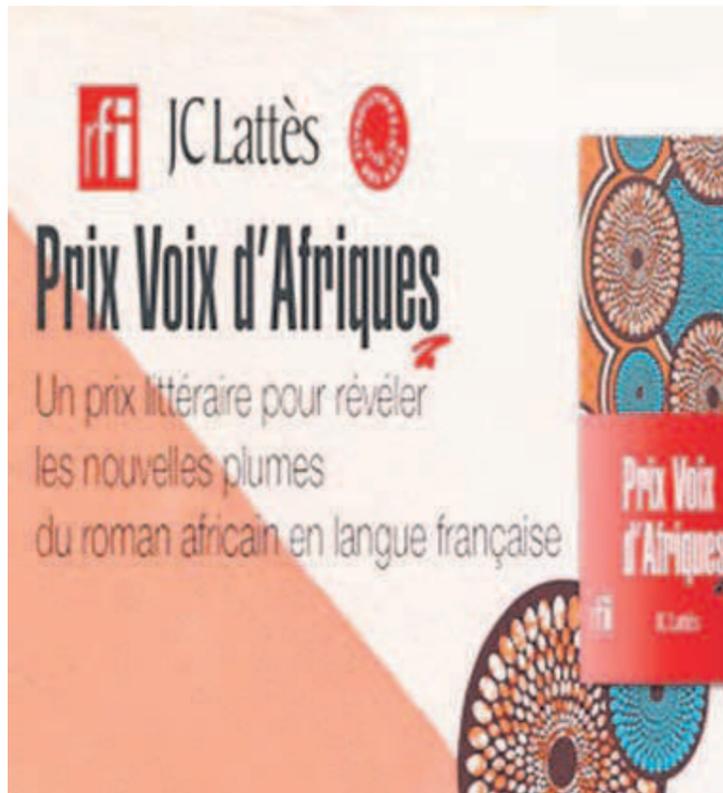
3^e PRIX VOIX D'AFRIQUES 2022

À vos plumes, prêts et partez !

Seules les personnes majeures et de moins de 30 ans, résidant dans un pays d'Afrique et n'ayant jamais publié un manuscrit, sont invitées à soumettre leurs textes au concours Voix d'Afriques avant le 10 janvier 2022.

La troisième édition du prix littéraire des éditions JC Lattès s'organise, en partenariat avec Radio France internationale et la Cité internationale des arts. La participation à ce concours se fait via la plate-forme : <https://prix-rfi.editions-jclattes.fr/>. Voix d'Afriques est un prix littéraire destiné à faire émerger les jeunes écrivains d'expression française du continent africain. Un prix pour soutenir et mettre en lumière les nouvelles voix littéraires africaines.

Les candidats sont invités à rédiger chacun un premier roman inédit relatant dans sa totalité ou en partie l'action qui se déroule dans un pays d'Afrique et/ou reflète une actualité politique, économique ou sociale liée à un pays d'Afrique. Le concours



est limité à un manuscrit par participant (même nom, même adresse).

Le roman ne doit pas être illustré, les textes doivent être rédigés en français et

avoir entre 100 000 et 300 000 signes, espaces compris, une seule contribution par participant, la co-écriture n'est pas autorisée.

Les candidats peuvent déposer leurs textes sur le site ou l'écrire en ligne sur le site et doivent déclarer avoir conservé un double de leur texte. Le texte complet doit être envoyé avant le 10 janvier 2022. La sélection se fera selon les critères suivants : l'originalité des textes composant le manuscrit; le style de l'auteur; le ton du roman; l'adéquation au sujet de l'appel à manuscrit; la qualité littéraire. Le jury se réunira en mars 2022, pour choisir le manuscrit lauréat.

Le gagnant bénéficiera, avant la publication de son roman, d'un travail d'édition

de son texte avec les éditions JC Lattès. A ce titre, le lauréat s'engage à collaborer activement avec l'équipe éditoriale dans les travaux préalables à l'édition de son roman, afin que la publication de celui-ci se fasse dans les meilleures conditions. L'ouvrage lauréat sera publié dans un délai de quatre à vingt-quatre mois, après la désignation du lauréat, sous réserve du respect de ses obligations par le lauréat et de l'acceptation par l'organisateur et de la signature du contrat d'édition par le lauréat. Ce prix est incessible et ne peut donner lieu à aucun échange ou toute autre forme de contrepartie. Qui succèdera à l'écrivain Fann Attiki, lauréat du prix Voix d'Afriques 2021?

Rosalie Bindika

JUJITSU

Un tournoi marque le lancement du club Terre promise

Cinq clubs se sont affrontés, le 28 novembre dernier, à Pointe-Noire, dans le cadre d'un mini tournoi du lancement officiel du jujitsu club Terre promise.



Les responsables des clubs DR

En présence de l'initiateur du club Terre promise, Me Ted Mavoungou, responsable des clubs Eben Ezer de Brazzaville et Elite de Ngo, la compétition a permis de mettre en exergue les missions de ce club. Ce nouveau venu vise, en effet, la formation et l'instruction morale et physique des jeunes afin de les préparer à un avenir meilleur sur les plans sportif et social.

Sur le tatami, il y avait des athlètes venus de jujitsu club Tigre Master, Brutal KO, Yawara Budo, Dragon et Power. Par ordre de mérite, les athlètes ont reçu des médailles, notamment les deux premiers de chaque catégorie. « Notre vision consiste à briser les barrières ethniques et faire du jujitsu congolais une seule équipe solide et indivisible, propageant la discipline sur toute l'étendue du territoire en accordant la même chance à tout le monde », a expliqué Me Ted Mavoungou.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 13^e journée

Groupe A

Titulaire, Jason Ngouabi a été expulsé à la 42^e lors du déplacement de la réserve de Caen à Chartres. Réduits à dix, les Normands coulent 0-4.

Fulgency Kimbembé était titulaire lors du match nul de Saint-Pryvé-Saint-Hilaire à Rouen (1-1). Hugo Konongo n'était pas dans le groupe.

Diminués par l'expulsion de leur gardien à la 29^e, les Lorientais arrachent le nul 0-0 à Granville. Loris Mouyokolo était titulaire en défense centrale.

Daniel Moutala est entré à la 84^e lors du nul de Blois à Romorantin (1-1).

Christopher Ibayi a été remplacé à la 78^e lors du match nul de Versailles face à Saint-Malo (1-1).

La réserve de Lorient est première, avec 27 points, devant Versailles, 26 points. Saint-Pryvé-Saint-Hilaire est 4^e avec 21 points, devant Blois, 6^e avec 20 points, et Caen, 10^e avec 16 points.

Groupe B

Wil Cesaïre Matimbou était titulaire lors de la défaite de Sannois-Saint-Gratien face à Sainte-Geneviève-des-Bois (0-1).

Schiltigheim et Mikael Nganga Dikobo, entré à la 5^e, sont battus à domicile par

la réserve de Reims (0-1).

La réserve d'Auxerre l'emporte chez celle de Metz (0-2). Shurwin Bouékou Mahania était titulaire.

Cédric Odzoumo a été remplacé à la 86^e lors de la victoire de Beauvais à Saint-Quentin (1-2).

Groupe C

Saint-Priest chute face à Fréjus-Saint-Raphaël (1-3). Thomas Oualembo Mountou est entré à la 55^e, trois minutes avant la sortie de Pythocles Bazolo, auteur du deuxième but de son équipe à la 38^e. Son deuxième but de la saison.

Groupe D

Bergerac et Kévin Mingoua, titulaire en défense centrale, s'imposent à Angoulême (1-0).

Béziers corrige Colomiers (3-0). Davel Mayela a joué toute la rencontre, tandis que Keziah Ambongo est entré à la 70^e.

Trélassac trébuche face à Canet-Rousillon (0-1). Juvrel Loumingou était titulaire, tandis qu'Exaucé Ngassaki est entré à la 85^e.

Chamalières s'incline à Bourges Foot (1-2). Trey Vimalin et Christopher Bitamou étaient tous deux titulaires.

Camille Delourme

COUPE DU MONDE DE HANDBALL

Le Congo file au second tour

Les Diables rouges seniors dames du Congo ont battu, le 6 décembre, les Aigles de Carthage de la Tunisie, 33-24, lors de la troisième journée des phases de poules du championnat du monde seniors dames de handball. Cette victoire leur offre le ticket pour le second tour de la compétition.

Troisième du groupe F derrière le Danemark et la Corée du Sud, le Congo a surpris plus d'un en dominant la Tunisie dès le coup d'envoi du dernier match du groupe. Il a été déterminé à punir lourdement la Tunisie qui l'avait battu récemment lors de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, 22-17. La Congolaise Diane Gaelle Yimga a été sacrée meilleure joueuse du match. C'était, en tout cas, un match aux allures d'une finale puisque le vainqueur devait valider son ticket pour le tour suivant. C'est finalement le Congo qui a relevé ce défi tout en prenant sa revanche après la défaite de Yaoundé, au Cameroun.

Selon la capitaine des Diables rouges, Magalie Bazekene, c'est la première fois de l'histoire du handball féminin que l'équipe nationale du Congo traverse le premier tour. « C'est une grande joie. Nous avons aussi joué pour notre collègue Joséphine Nkou qui est blessée. Nous étions très déterminées et il était nécessaire de battre la Tunisie. Nous lui avons donné une bonne correction », a-t-elle signifié. Cette victoire va sans nul doute booster le moral des Congolaises après une entrée boîteuse dans



Les Congolaises filent au second tour DR

cette compétition qui se déroule du 1er au 19 décembre, en Espagne. Elles ont été battues par la Corée du Sud 37-23 puis par le Danemark 33-18. Les Congolaises retrouvent la

« C'est une grande joie. Nous avons aussi joué pour notre collègue Joséphine Nkou qui est blessée. Nous étions très déterminées et il était nécessaire de battre la Tunisie. Nous lui avons donné une bonne correction »

plus grande compétition du handball féminin après plus d'une décennie de disette. Elles continuent à tout donner afin de ne pas faire piètre figure dans cette compétition qui les sert d'apprentissage.

Le sélectionneur des Diables rouges, Younes Tatby, estime que cette équipe fera très mal si elle est consolidée et accompagnée par les autorités.

Avec une ossature composée des joueuses évoluant aux championnats congolais et français, Younes Tatby mise sur l'abnégation et le dynamisme de la jeunesse pour marquer le passage de son équipe à cette compétition de haut niveau.

Novice parmi les doyens, l'équipe du Congo, dans son ensemble, découvre la compétition pour la première fois. Si Younes a dirigé l'équipe masculine du Maroc lors du dernier mondial de la catégorie, c'est la première fois qu'il coache une équipe féminine. Les joueuses également découvrent cette compétition. C'est le cas des membres du bureau exécutif de la Fédération qui reçoivent leur baptême de feu.

Le Congo affrontera à partir de mercredi soit l'Allemagne, soit la Hongrie ou encore la République Tchèque.

Rude Ngoma

SOUS-LIGUE DE KARATÉ OUENZÉ-TALANGAI

Les dirigeants émerveillés par le talent des jeunes

Des descentes initiées depuis 7 juillet par le premier vice-président de la sous-ligue Ouenzé-Talangaï et qui se sont achevées le 5 décembre ont permis de découvrir les talents de beaucoup d'athlètes.

La sous-ligue Ouenzé-Talangaï a terminé sa série de descentes dans le club Budo sport que dirige Me Félix Assala. Il a préparé cette réception par l'organisation d'une compétition dénommée « Combat-amical » au cours de laquelle, il a invité deux clubs de la même sous-ligue, notamment Okaïdo et Obambé. Les rencontres se sont disputées en kata et kumité devant le président de la Ligue de karaté de Brazzaville. Le club qui a été créé le 11 avril 2020 regroupe une cinquantaine d'élèves. Il s'appuie sur ce genre d'initiatives pour poursuivre sa maturité.

« Nous avons invité juste deux clubs pour faire l'échange des connaissances, suivre l'évolution des enfants que nous encadrons, les motiver en vue de les préparer à la compétition. Le club est créé le 11 avril 2020. Nous avons une cinquantaine d'élèves. Notre objectif c'est d'aider la jeunesse, de l'éduquer par le



biais du sport. Le sport éduque aussi d'autant plus que d'autres parmi eux sont sélectionnés en équipe nationale. Ce sont les exemples à suivre », a expliqué Me Rovex Malela, ceinture noire 2e dan et directeur technique du club Budo sport. Selon lui, le club entend donner le meilleur de lui-même

pour gagner plus de médailles dans les futures compétitions. « Nous devons gagner et aller plus loin, montrer de quoi nous sommes capables », a-t-il insisté.

Me Cardy Bouma Koka, premier vice-président de la sous-ligue Ouenzé-Talangaï s'est dit fier d'avoir mené à terme cette opé-

Deux karatékas s'affrontant en kumité/Adiacration qui, selon lui, a permis de découvrir les qualités de beaucoup d'athlètes. « Nous devons continuer sur cette même lancée, chercher à organiser des rencontres amicales entre les clubs. Cela doit être continu. Les jeunes doivent être rattachés à leur maître principal parce que quand on veut

apprendre, on doit de plus en plus s'approcher de celui qui vous transmet son savoir. C'est dans la discipline qu'on doit apprendre le métier », s'est-il adressé au club.

La sous-ligue Ouenzé-Talangaï, a-t-il expliqué, compte dix-neuf clubs. Elle est la plus grande de Brazzaville puis qu'elle part part de Ouenzé, Mpila, Talangaï jusqu'à Kintélé.

« J'ai un principe. On ne peut jamais être à la tête d'une structure telle que la sous-ligue de karaté sans pourtant avoir un contact permanent avec les clubs de la circonscription. J'ai engagé la procédure. Je ne peux qu'apprécier l'organisation faite par les multi clubs dans lesquels j'ai effectué mes descentes », a-t-il indiqué. Notons que Brazzaville ne compte que trois sous-ligues de karaté, à savoir Makélé-kélé-Bacongo, Poto-Poto-Moungali et Ouenzé-Talangaï.

James Golden Eloué